Un comité unitaire pour défendre la Cité de la musique

Par De Judith Monfrini sur Radiolac.ch le 29 avr. 2021

est entièrement financés par des...privés.

Les partisans de la Cité de la musique ont avancé leurs arguments en vue de la votation du 13 juin prochain.

Selon eux, le projet va stimuler toutes les musiques à Genève. Plusieurs élus de la Ville de Genève le soutiennent. A Genève, le comité unitaire en faveur de la Cité de la musique a lancé ce jeudi sa campagne en vue de la votation du 13 juin. Composé de Conseillers municipaux de droite, de gauche et de la CCIG (Chambre

de commerce, d'industrie et de services de Genève), le comité a rappelé l'importance de la cité de la musique pour la rive droite qui ne dispose d'aucun lieu culturel. Elle va permettre à l'Orchestre de la Suisse romande de disposer d'une véritable salle de concert philharmonique et à la Haute école de musique (HEM) d'avoir enfin des locaux dignes de ce nom. Ecoutez Marc Perrenoud, pianiste de jazz professionnel et professeur à la HEM. Les

515 élèves de la HEM sont actuellement éparpillés sur 7 sites Le coût de construction du projet de 300 millions

Les frais de fonctionnement seraient couverts, selon les partisans. Musique actuelle Les opposants au projet dénoncent une distorsion de moyens. 90% des subventions vont au classique et seul 10% vont aux musiques actuelles. Une proportion que viendrait encore aggraver la présence de cité de la musique. Béatrice Graff batteuse professionnelle, prix suisse de la musique 2019 et représentante de près de 160 associations musicales

à Genève. Le pianiste de jazz professionnel et professeur à la HEM, Marc Perrenoud croit au contraire que la Cité de la musique va stimuler tous les musiciens. Référendum lancé contre le projet Un référendum a été lancé contre le plan localisé de quartier et la population de la Ville de Genève sont amenés à se prononcer le 13 juin. Ce sont des habitants du quartier, les verts, une partie de la gauche et Sauvegarde Genève qui ont lancé le référendum. En cause: l'abattage de 130 arbres et la destruction de la biodiversité. Ecoutez la réaction de la Conseillère municipale socialiste Joëlle Bertossa, membre du comité unitaire. 260 arbres replantés Pour compenser les arbres abattus, les constructeurs vont en replanter 260, en pleine terre car le projet ne prévoit pas de parking.

Le terrain est la propriété de l'ONU et il n'est pas à disposition du public pour l'instant. Avec la construction de la Cité de la musique, le parc sera accessible à tous. La forêt urbaine riche en biodiversité sera préservée, selon Daniel Sormani, Conseiller municipal MCG Pour certains habitants du quartier la venue de la Cité de la musique est vue d'un très bon oeil. Ecoutez Marisa Razzonico, Autre grief des opposants: l'architecture massive du bâtiment qui ne s'intégrerait pas dans la magie des lieux.